

FORMULAIRE DE COMPTE-RENDU OFFICIEL

DATE DE LA CONCERTATION	Jeudi, 8 Juillet 2021 09:00 GMT +03:00
TITRE DE LA CONCERTATION	Population malagasy bien nourrie et en bonne santé, grâce à des systèmes alimentaires performants, inclusifs, résilients et durables
COORDONNATEUR	RANARIVelo Fanomezantsoa Lucien, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, Madagascar
PAGE DE LA CONCERTATION	https://summitdialogues.org/fr/dialogue/29905/
TYPE DE CONCERTATION	État membre
CIBLE GÉOGRAPHIQUE	Madagascar

Les résultats de la Concertation pour le Sommet sur les systèmes alimentaires seront utiles pour développer la voie vers des systèmes alimentaires durables là où elles ont lieu. Ils constitueront une contribution précieuse aux voies nationales et intéresseront également les différents groupes de travail qui préparent le Sommet : les pistes d'action, les groupes scientifiques et les Champions, mais aussi les autres Concertations.

1. PARTICIPATION

NOMBRE DE PARTICIPANTS TOTAL

688

PARTICIPATION PAR TRANCHE D'ÂGE

5 0-18

71 19-30

440 31-50

163 51-65

9 66-80

0 80+

PARTICIPATION PAR SEXE

382 Homme

290 Femme

16 Je préfère ne pas répondre / autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE SECTEUR

199 agriculture/cultures

34 Pêche et aquaculture

30 Élevage

35 Agroforesterie

11 Environnement et écologie

8 Commerce

90 Éducation

29 Communication

18 Transformation des aliments

Commerce alimentaire, marchés

9 Industrie alimentaire

4 Services financiers

25 Soins de santé

86 nutrition

30 Gouvernement national ou local

5 Utilitaires

Industrie

71 Autre

NOMBRE DE PARTICIPANTS DE CHAQUE GROUPE DE PARTIES PRENANTES

49 Petite / moyenne entreprise / artisan

Grande entreprise nationale

Société multinationale

99 Petit exploitant

14 Exploitant moyen

12 Grand exploitant

76 Organisation non gouvernementale locale

Organisation non gouvernementale internationale

Peuple autochtone

27 Science et université

1 Travailleurs et syndicats

3 Membre du Parlement

68 Autorités locales

118 Gouvernement et institution nationale

Communauté économique régionale

48 Nations Unies

Institution financière internationale

Fondation privée / Partenariat / Alliance

3 Groupe de consommateurs

170 Autre

2. PRINCIPES D'ENGAGEMENT

COMMENT AVEZ-VOUS ORGANISÉ LA CONCERTATION DE FAÇON À INTÉGRER, RENFORCER ET AMÉLIORER LES PRINCIPES?

Pour Madagascar, la première concertation nationale a été organisée le jeudi 08 juillet en mode hybride (en présentiel et en ligne) en raison du contexte sanitaire mais également afin de pouvoir impliquer tous les acteurs issus des 22 régions de Madagascar. En respectant la méthodologie préconisée par le Guide du Sommet sur les Systèmes Alimentaires (SSA), la concertation a été organisée sur la base des principes véhiculés ci-après : - L'approche inclusive et multi-acteurs avec l'implication effective de plusieurs catégories d'acteurs issus des 22 régions de Madagascar - La mobilisation des acteurs issus de divers secteurs pour s'engager ensemble vers des pistes de solutions nationales. - La fixation des thématiques traitées en alignement au contexte national relaté dans les résultats du diagnostic des systèmes alimentaires récemment effectué pour Madagascar. - L'observation de 2030 comme repère temporel par rapport au changement à mettre en œuvre. - La sensibilisation des différents acteurs à proposer des solutions innovantes en tenant compte des défis mondiaux, des principes du SSA, des leviers de développement identifiés à travers le diagnostic national ainsi que des politiques nationales déjà existantes. - La mobilisation des parties prenantes à s'engager davantage dans le cadre du processus de concertation en vue d'aboutir à une feuille de route commune avec une vision partagée pour la transformation des systèmes alimentaires durable pour le pays. Afin de renforcer l'engagement et la prise de responsabilité des acteurs, des points focaux ont été désignés au niveau des Départements ministériels clés directement touchés par les systèmes alimentaires et associés pour aider dans la mobilisation et la forte implication d'un large éventail d'acteurs. Les facilitateurs volontaires ont été formés quelques jours avant le dialogue sur les techniques de base de facilitation, les principes d'actions du SSA, la conduite technique des groupes de discussions lors du dialogue national, ainsi que les aspects technologiques liés à l'organisation logistique.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT EN SORTE QUE VOTRE CONCERTATION REFLÈTE DES ASPECTS SPÉCIFIQUES DES PRINCIPES ?

Les aspects spécifiques des principes lors de la concertation sont reflétés à travers : - L'engagement fort du Gouvernement à participer à ce processus de mobilisation mondiale et avec l'engagement personnel du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche désigné officiellement comme Coordonnateur des concertations nationales pour Madagascar - La mise en place d'un Task force sous le lead du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) avec des représentants de l'Office National de la Nutrition (ONN) et des agences des Nations Unies ayant appuyé directement le Ministère dans ce processus, à savoir la FAO, le FIDA, le PAM, le PNUD et l'UNICEF. - Le briefing des facilitateurs avant la concertation portant sur l'encouragement des participants à proposer des solutions innovantes et pragmatiques. - La répartition des participants dans 50 groupes de discussion pendant 60 minutes pour s'assurer de donner à tous le temps de comprendre les enjeux et de s'exprimer librement. - La latitude qui a été donnée aux participants pour s'exprimer sur la base de la culture locale ou des données scientifiques, de parler de plans et de stratégies à élaborer ou à mettre en œuvre dans le cadre de ces divers systèmes. - Le profil multipartite des participants au dialogue national. - La stimulation de la volonté de participation de tous les acteurs: la participation a été ouverte aux invités ciblés mais également au grand public.

AVEZ-VOUS DES CONSEILS À DONNER AUX AUTRES COORDONNATEURS DE CONCERTATIONS SUR L'ÉVALUATION DES PRINCIPES D'ENGAGEMENT ?

3. MÉTHODE

Les résultats d'une Concertation sont influencés par la méthode utilisée.

AVEZ-VOUS UTILISÉ LA MÉTHODE RECOMMANDÉE DANS LE MANUEL DE RÉFÉRENCE DES COORDONNATEURS ?

Oui

Non

THÈMES ET RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

POINT D'INTÉRÊT MAJEUR

En tenant compte du contexte et des enjeux au niveau du pays, Madagascar a choisi comme titre guidant sa concertation nationale : « Population malagasy bien nourrie et en meilleure santé, grâce à des systèmes alimentaires performants, inclusifs, résilients et durables ».

La concertation nationale a été basée sur les résultats d'un diagnostic des systèmes alimentaires mené au premier trimestre 2021 en collaboration avec la FAO, l'Union Européenne et le CIRAD, visant à construire un récit cohérent et systémique sur les principaux défis actuels et futurs rencontrés par les systèmes alimentaires à Madagascar et en incorporant les différentes dimensions de la durabilité des systèmes alimentaires: (i) Sécurité alimentaire, nutrition, santé, (ii) Socio-économie, (iii) Equilibre territorial et équité et (iv) Environnement et ressources naturelles.

Ce diagnostic des systèmes alimentaires malagasy a permis d'identifier les divers problèmes relatifs aux modes de consommation et de production alimentaires de la population, des performances du Systèmes alimentaires malagasy par rapport à ces 4 dimensions de la durabilité des systèmes alimentaires.

A l'issue de ce diagnostic, huit défis à relever ont été également ressortis, à savoir :

- La culture alimentaire
- La pression démographique
- La paupérisation
- La politique et la décentralisation
- Les inégalités
- L'insécurité
- L'enclavement
- Les changements climatiques

Afin de faire face à ces défis, 19 leviers au niveau national ont été identifiés à l'issue des consultations faites, dont 8 leviers clés prioritaires pour améliorer la durabilité des systèmes alimentaires à Madagascar:

- La nutrition et la sécurité alimentaire
- L'organisation des chaînes de valeur des produits agricoles
- Le renforcement des services agricoles de proximité
- L'amélioration et la remise en état des infrastructures agricoles et de transport
- Le renforcement de la décentralisation
- La gestion de la fertilité des sols (limiter lessivage, re-fertiliser, pratiques climato-résilientes)
- La gestion et l'accès à l'eau (potable et pour l'agriculture)
- Les changements climatiques

Ces 8 leviers ont été par la suite catégorisés et alignés aux pistes d'actions du SSA pour être pris en compte dans les thématiques de discussions de la concertation nationale.

Ainsi, l'examen des liens entre les différents leviers prioritaires nationaux et les pistes d'actions du SSA a abouti au choix de 3 thématiques majeures pour Madagascar:

- la promotion de l'accès à une alimentation diversifiée, saine et nutritive liée à la Piste d'action 1.
- la promotion d'une gouvernance favorisant des moyens de subsistance équitables et résilients liée à la Piste d'action 4
- la promotion d'une production résiliente face au changement climatique assurant la durabilité des ressources naturelles (sols - eau) liée à la Piste d'action 5.

Le premier thème majeur ayant trait à la promotion de l'accès à une alimentation diversifiée, saine et nutritive est assez vaste. En tenant compte des priorités du pays, les éléments de discussion considèrent également les questions de nutrition et de sécurité alimentaire ainsi que l'organisation des chaînes de valeur notamment celle relative à la coordination entre les différentes parties prenantes et l'aspect logistique.

Le second thème relatif à la promotion d'une gouvernance favorisant des moyens de subsistance équitables et résilients traite à la fois les questions (i) de renforcement des services agricoles de proximité par les conseils, le financement et la formation, (ii) d'amélioration et de remise en état des infrastructures agricoles et de transport, et (iii) du renforcement de la décentralisation afin de mieux définir les priorités régionales et les complémentarités entre les zones et de réduire les inégalités.

Le troisième thème de discussion portant sur la promotion d'une production résiliente face au changement climatique assurant la durabilité des ressources naturelles a été axé sur la gestion du sol, la gestion de l'eau et l'application des techniques de production résilientes au niveau des producteurs.

PISTES D'ACTION

✓	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

	Finance		Politique
✓	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		✓	Environnement et climat

PRINCIPALES CONCLUSIONS

La première concertation nationale sur les Systèmes alimentaires, intitulé "Population malagasy bien nourrie et en meilleure santé grâce à des systèmes alimentaires performants inclusifs résilients et durables", a permis de mettre en lumière sur la table de discussion les défis majeurs auxquels Madagascar doit faire face pour promouvoir l'accès à une alimentation diversifiée, saine et nutritive, promouvoir une gouvernance favorisant des moyens de subsistance équitables et résilients et enfin de promouvoir une production résiliente face au changement climatique assurant la durabilité des ressources naturelles.

À l'issue de cette première concertation nationale, de nombreux avis et réflexions ont pu être dégagés par rapport actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de la transformation de notre système alimentaire. Ces avis englobent à la fois des actions de renforcement de ce qui ont déjà été menée depuis mais aussi des actions innovantes.

Parmi les renforcements des actions ou initiatives déjà mises en œuvre :

- il est capital d'améliorer les connaissances de la population sur les bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène et de mettre en place des dispositifs d'amélioration de la nutrition accessibles aux ménages pour la promotion de l'accès à une alimentation diversifiée, saine et nutritive. A cela s'ajoute l'importance d'une amélioration de la valeur ajoutée issue de la vente des produits agricoles au niveau des paysans producteurs au niveau des chaînes de valeur.
- la promotion de la gouvernance pour les moyens de subsistance équitables et résilients, requiert à ce que les collectivités décentralisées disposent des ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour appuyer une production agricole sécurisée, rémunératrice et durable. Le renforcement des organisations paysannes liées à la production alimentaire par le biais des relais techniques et la connexion au marché fait partie des résultats tirés de cette concertation.
- Pour la promotion d'une production résiliente face au changement climatique assurant la durabilité des ressources naturelles, des renforcements de la capacité de résilience des communautés rurales face au changement climatique sont incontournables. Cependant, au vu des évolutions de systèmes de production, il a été également soulevé qu'une valorisation des résultats de recherche dans le domaine de la durabilité des ressources naturelles ne pourrait qu'être bénéfique pour cette transformation.

Par contre, l'innovation perçue réside dans les approches. En effet, il est ressorti :

- qu'il est fondamental d'adopter une approche inclusive sur les systèmes alimentaires. Il s'agit d'autonomiser les femmes, piliers dans la transformation et dans le transfert de connaissance en matière de nutrition et de mettre les pères de famille et les jeunes au cœur de l'action. Il est aussi question de renforcer l'engagement du secteur privé et de la société civile tout en assurant des appuis à l'agriculture familiale pour une professionnalisation non seulement des petites exploitations familiales mais également des organisations paysannes.
- qu'il est primordial de renforcer les stratégies de changement de comportement en encourageant les consommateurs à opter pour les produits locaux. La responsabilisation de tout un chacun dans l'entretien et la gestion des infrastructures, en marge des diverses associations serait de mise, en passant par l'institutionnalisation des meilleures pratiques tirées des expériences des acteurs.
- qu'il est indispensable de favoriser les approches multisectorielles par la prise en compte de l'approche paysage en considérant les systèmes de production dans leur globalité. Le désenclavement des zones productrices ferait suite à cela mais surtout par la promotion de l'accès à la terre pour tous et en particulier pour les paysans pour s'assurer de l'appropriation de cette approche multisectorielle par tous.

Cette première concertation a également mis en évidence la nécessité d'approfondir les points suivants dans les prochaines rencontres :

- la manière d'amorcer les changements ainsi que la manière dont les parties prenantes pourront collaborer dans chaque étape.
- les modes de financement qui vont soutenir la transformation des systèmes alimentaires malagasy.

PISTES D'ACTION

- | | |
|---|---|
| ✓ | Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive |
| | Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables |
| | Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature |
| ✓ | Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables |
| ✓ | Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress |

MOTS-CLÉS

- | | | | |
|---|---|---|-------------------------|
| | Finance | | Politique |
| ✓ | Innovation | | Données et preuves |
| | Droits de l'homme | ✓ | Gouvernance |
| ✓ | L'autonomisation des Femmes et des Jeunes | | Compromis |
| | | ✓ | Environnement et climat |

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 1/3

THEME 1 : PROMOUVOIR L'ACCES A UNE ALIMENTATION DIVERSIFIEE, SAINE ET NUTRITIVE.

Les observations sur le premier thème se sont portées sur la nutrition, la sécurité alimentaire et sur l'organisation des chaînes de valeur.

□ En matière de nutrition et de sécurité alimentaire, les effets recherchés portent sur l'adoption d'une approche inclusive pour des systèmes alimentaires dans lequel il est nécessaire de renforcer les stratégies de changement de comportement pour l'adoption d'une alimentation diversifiée, riche en micronutriments et en quantité suffisante et aussi une amélioration de la connaissance de la population sur les bonnes pratiques de nutrition et d'hygiène. Des dispositifs d'amélioration de la nutrition doivent être effectifs et accessibles aux ménages pour que la population (enfants de moins de 6 ans, femmes, ménages) ait un accès satisfaisant à une alimentation diversifiée, riche en micronutriments et en quantité suffisante, répondant aux besoins journaliers. Cela ne pourrait cependant être atteint sans une augmentation de la diversification de l'offre en produits alimentaires diversifiés incluant les fruits et légumes au niveau des producteurs face aux besoins du marché et aux besoins des consommateurs.

L'atteinte de ces effets doit passer par :

- Des actions de sensibilisation, de formation et d'éducation nutritionnelle de masse, des familles, des pères de familles, des femmes et des leaders locaux sur l'alimentation saine, diversifiée et nutritive et apporter de l'innovation dans l'alimentation : plus de fruits et de légumes, plus de produits de la pêche, valorisation des insectes, etc.
- Des améliorations des habitudes alimentaires et de renouvellement des cultures locales en matière d'alimentation ;
- Il serait important de s'assurer de l'autonomisation des femmes, piliers dans la transformation et dans le transfert de connaissance en matière de nutrition
- la mise en place d'un programme national d'intensification agricole /diversification agricole et alimentaire et l'adoption d'une approche intégrée entre l'agriculture, l'élevage et la santé dans le milieu rural.

□ Pour ce qui est de l'organisation des chaînes de valeurs, les consultations ont appuyé le besoin d'une augmentation de la résilience des capacités de production alimentaire face aux divers aléas de production et de commercialisation. Cela pourrait être atteint par la promotion d'une nouvelle approche de l'économie de ménage dans le cadre de la professionnalisation des petites exploitations familiales. Il serait aussi recommandé de créer une amélioration de la valeur ajoutée issue de la vente des produits agricoles au niveau des paysans producteurs. A cet effet, les actions à mener auraient trait à :

- o L'incitation à la création d'usines ou d'unités locales pour renforcer la conservation et la transformation visant à réduire les pertes post-récoltes et créer de la valeur ajoutée ;
- o La promotion des échanges locaux par la revitalisation des marchés locaux, l'incitation des citoyens à acheter et à consommer les produits locaux ;
- o La création de dispositifs pour faciliter la mise en relation des paysans avec des opérateurs économiques ou de marchés, ainsi que la promotion de l'agrégation dans la planification et l'organisation des chaînes de valeurs ;
- o L'organisation périodique de Salons de la créativité pour les producteurs dans chaque Région ;
- o La promotion de l'entrepreneuriat des jeunes ;
- o Le renforcement des organisations paysannes liées à la production alimentaire de base par des relais techniques, la connexion au marché, la valorisation de la qualité des produits.

Les groupes d'acteurs concernés sont :

Ménages: pères, femmes, jeunes ; leaders locaux ; éducateurs et formateurs ; sociétés civiles ; Secteur privé ; organisations paysannes ; agents de communications (radio et autres médias) ; autorités locales ; Gouvernement (Office, projets et programmes).

PISTES D'ACTION

✓	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

	Finance		Politique
✓	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme		Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
			Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 2/3

THEME 2 : PROMOUVOIR UNE GOUVERNANCE FAVORISANT DES MOYENS DE SUBSISTANCE ÉQUITABLES ET RÉSILIENTS

En se focalisant sur le renforcement des services agricoles de proximité, l'amélioration et la remise en état des infrastructures agricoles et de transport et enfin le renforcement de la décentralisation, les discussions ont fait ressortir :

▣ Que les services de l'Etat, déconcentrés et décentralisés doivent avoir les moyens et les pouvoirs de décisions nécessaires (conseil, financement, formation) pour rendre effective la décentralisation. Il en est de même pour les collectivités décentralisées qui devraient disposer des ressources humaines, matérielles et financières pour appuyer une production agricole sécurisée, rémunératrice et durable. Cela devra être accompagné d'une amélioration de l'équilibre de distribution des ressources financières et humaines entre les zones. Il faudrait donc pour se faire s'assurer :

o De l'appui à la maîtrise d'ouvrage et à la bonne gouvernance des fonds octroyés aux Collectivités Territoriales Décentralisées

o De la mise en application des textes en vigueur sur la décentralisation effective

o De l'intégration de la promotion des systèmes alimentaires durables dans les planifications locales (Plan Communal de Développement et Plan Régional de Développement) ;

o De la mise à disposition d'un budget spécifique dédié à l'appui aux paysans au niveau des Communes ;

o Et de la mise en place des centres ou entités de suivi des avancements/résultats en termes de système alimentaire durable.

▣ L'importance des services agricoles de proximité devant fournir des offres de services adéquates avec appui technique, suivi et accompagnement aux producteurs. Pour cela, il a été recommandé la capitalisation des acquis ou la redynamisation des structures déjà existantes, la mise en place des dispositifs d'accès aux services et conseils agricoles au niveau Districts ou Communes ainsi que la mise à jour des bases de données des intervenants dans les systèmes alimentaires au niveau local.

▣ la nécessité de l'augmentation des investissements dans la remise en état des infrastructures agricoles et de transport en réponse aux besoins de la population et permettant d'améliorer le niveau de la production ainsi que l'écoulement des produits. Le désenclavement des zones productrices et à fort potentiel agricole requiert également la mise en place de staff technique au niveau des Communes, permettant de mieux prioriser les constructions, la réhabilitation des routes, pistes et voies de dessertes. Pour les infrastructures, il est préconisé l'usage des techniques modernes pour obtenir des infrastructures agricoles et de transport résilient face au changement climatique. Néanmoins, il y a lieu de renforcer la sensibilisation, la redevabilité et la transparence dans la gestion locale des infrastructures (ex : système de traçabilité, digitalisation des recouvrements, ristourne, péage...) ; ainsi que la mise en place de dispositifs permettant la conscientisation des citoyens dans la responsabilisation dans la gestion et l'entretien des infrastructures (responsabilisation, respect des périodes d'entretien...) pour s'assurer de leur durabilité.

▣ L'importance des actions de sécurisation foncière massive et de facilitation d'accès des producteurs aux titres fonciers, de promotion du droit foncier communautaire, et de la digitalisation des données sur le foncier disponible dans chaque Région. Il faudrait aussi un appui au service foncier décentralisé à travers le développement de la dématérialisation du service foncier.

▣ Des actions transversales en appui à ces initiatives méritent d'être considérées :

o Le renforcement de la stratégie de communication/ utilisation des médias pour la conscientisation, le partage des informations et des techniques de production et aussi de transformation appropriée ;

o L'initiative depuis les Communes et Régions par l'implication des acteurs locaux dans la formulation des solutions (leaders d'opinion).

▣ Les groupes d'acteurs concernés

Gouvernorats, Ministères, Services Territoriaux Déconcentrés - Services décentralisés, Communes, Organisations des producteurs, médias et citoyens.

PISTES D'ACTION

<input type="checkbox"/>	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
<input checked="" type="checkbox"/>	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
<input type="checkbox"/>	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

<input type="checkbox"/>	Finance	<input type="checkbox"/>	Politique
<input checked="" type="checkbox"/>	Innovation	<input type="checkbox"/>	Données et preuves
<input type="checkbox"/>	Droits de l'homme	<input checked="" type="checkbox"/>	Gouvernance
<input type="checkbox"/>	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes	<input type="checkbox"/>	Compromis
		<input type="checkbox"/>	Environnement et climat

RÉSULTATS POUR CHAQUE THÈME DE DISCUSSION - 3/3

THEME 3 : PROMOUVOIR UNE PRODUCTION RESILIENTE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ASSURANT LA DURABILITE DES RESSOURCES NATURELLES EN PARTICULIER POUR LES SOLS ET L'EAU

Les défis majeurs discutés dans ce thème concernent la résilience face aux changements climatiques, la gestion de la fertilité des sols et la gestion de l'eau et de son accès autant pour l'eau potable que pour l'agriculture, et la recherche.

- En termes de gestion et de restauration des sols pour une production d'aliments sains et nutritifs, la restauration des sols par la limitation du lessivage l'analyse de la fertilité du sol et la mise en application des pratiques climato-résilientes sont à renforcer.
 - S'agissant de la gestion de l'eau, il a été recommandé le besoin d'amélioration de la qualité de l'eau et de son accessibilité pour tous ; l'optimisation de l'utilisation des infrastructures de gestion de l'eau adapté en milieu rural, notamment dans les zones touchées par la sécheresse à travers :
 - o L'appui aux Associations d'Usagers de l'Eau ;
 - o La promotion des pratiques et des outils qui utilisent peu de ressources en eau (canal de ceinture, bassin de rétention d'eau, impluvium, Réservoir d'Eau Enterré Plein de Sable (REEPS))...
 - En vue de renforcer la résilience face aux changements climatiques, il a été recommandé l'application de mécanismes de gestion des ressources naturelles répondant de manière résiliente aux différents chocs et risques ; la mise à l'échelle des pratiques agro-écologiques et la mise en place de parcelles de démonstration- champ-école. Ces activités devant être accompagnées de changement de comportement des paysans face à la détérioration des systèmes de production à travers l'institutionnalisation des meilleures pratiques tirées des expériences des acteurs.
 - Pour la valorisation des résultats de recherche dans le domaine de la durabilité des ressources naturelles, il est question de renforcement de la diffusion des résultats de recherche et de leur application. Il a été aussi recommandé de mettre à disposition des groupes de chercheurs des parcelles de démonstration permettant de diffuser les résultats de recherche, ainsi que la mise en place des « vitrines de bonne pratique agricole/parcelle de démonstration » au niveau des Communes et des Régions.
 - les actions transversales d'appui concernent:
 - o La mise en place d'une stratégie pour le changement de comportement incluant la sensibilisation et la communication de masse pour un changement de comportement des agriculteurs producteurs pour vers l'adoption d'un mode de production résilient face aux changements climatiques (agroécologie, restauration de paysages forestiers, protection des bassins versants, réduction de l'utilisation de bois de chauffe et du charbonnage ...) ;
 - o La promotion de la formation et la professionnalisation des jeunes pour la maîtrise des pratiques agricoles respectueuses de la nature ;
 - o La promotion de l'approche paysage tout en considérant les systèmes de production dans leur globalité.
 - o La mise en œuvre des programmes d'éducation citoyenne pour sensibiliser et promouvoir des activités de reboisement pour visant à préserver la nappe phréatique ;
- Les groupes d'acteurs suivant doivent agir :
 Départements Ministériels, éducateurs et formateurs, producteurs, médias, usagers de l'eau, Organismes Non Gouvernementaux, médias, société civile, secteur privé.

PISTES D'ACTION

	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

	Finance		Politique
	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		✓	Environnement et climat

POINTS DE DIVERGENCE

Au cours de cette première concertation nationale pour Madagascar, les participants ont partagé la vision et les principes du SSA et se sont accordés sur l'urgence et l'opportunité d'agir pour la transformation des systèmes alimentaires nationaux.

Cependant, des divergences d'opinions ont pu être relevées dont les plus fréquentes concernent :

- Gouvernance et décentralisation effective : Les acteurs de la base ont tendance à penser comme ne faisant pas partie des cercles de décisions et n'ont pas tellement leurs mots à dire même s'ils sont les premiers concernés. Par contre, les agents de l'Administration soutiennent que la loi promeut la décentralisation et la bonne gouvernance à Madagascar.
- La gestion de la fertilité des sols : il ne s'agit pas tout simplement de lutter contre la fertilisation chimique du sol mais il serait nécessaire de mener des diagnostics des fertilités des sols et en faire une cartographie à diffuser pour atteindre les objectifs.
- Le changement climatique : Les techniciens ont insisté sur l'urgence d'adapter les techniques existantes. D'autres acteurs ont par contre mis l'accent sur la nécessité de faire des études approfondies sur les actions à mettre en œuvre et la nécessité de faire un transfert de connaissance avec les acteurs premiers concernés.
- La motivation des producteurs a aussi fait débat durant les échanges : Comment les motiver ? Même motivés, vont-ils agir activement pour la transformation des systèmes alimentaires ?
- La spécialisation des filières : si certains acteurs affirment que la spécialisation dans les filières est incontournable, d'autres estiment que professionnaliser les acteurs à la base constitue déjà une alternative.
- Les centres d'appui agricoles ne doivent pas se limiter à donner des conseils mais offrir un paquet d'activités (orientation, formation, suivi, encadrement,...).

PISTES D'ACTION

✓	Piste d'action 1 : Garantir l'accès de tous à une alimentation sûre et nutritive
	Piste d'action 2 : Passage à des modes de consommation durables
	Piste d'action 3 : Stimuler la production respectueuse de la nature
✓	Piste d'action 4 : Promouvoir des moyens de subsistance équitables
✓	Piste d'action 5 : Renforcer la résilience aux vulnérabilités, aux chocs et au stress

MOTS-CLÉS

	Finance		Politique
✓	Innovation		Données et preuves
	Droits de l'homme	✓	Gouvernance
✓	L'autonomisation des Femmes et des Jeunes		Compromis
		✓	Environnement et climat